

QUESTIONNAIRE
JARDIN D'ENFANTS

Vous habitez la commune d'Ambérieu en Bugey, vous êtes parents d'enfants de plus de 2 ans à 5 ans révolus, ce questionnaire vous est destiné !!

Très attractive de par sa situation géographique avec une population croissante, la commune d'Ambérieu en Bugey soucieuse d'offrir des services adaptés aux besoins de ses habitants, va construire « un Jardin d'Enfants » pour les 2/6 ans afin de pallier à ce manque.

Le Jardin d'Enfants est situé rue Clos Lebreton à côté du multi accueil « Arc en Ciel » dans le pôle enfance.

A ce jour son ouverture est prévue le 3 janvier 2019.

Les heures d'ouverture seront de 7h à 18h30, du lundi au vendredi.

Jours de fermeture : vendredi de l'Ascension, 4 semaines en août et 1 semaine à Noël

Vous pouvez déposer le questionnaire à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par mail : jardin.enfants@mairie-amberieuenbugey.fr avant le 1^{er} septembre 2018.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Combien d'enfants à charge avez-vous de plus de 2 ans :

Dans ce cas remplir un questionnaire par enfant concerné

Quel mode de garde utilisez-vous aujourd'hui pour votre ou vos enfants de 2 ans et plus :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Crèche | <input type="checkbox"/> Amis /voisins |
| <input type="checkbox"/> Assistante maternelle | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Famille | <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas de mode de garde |

1) Si votre enfant n'est pas scolarisé :

Quels sont le /les jours de la semaine où vous avez réellement besoin d'un mode de garde dans le futur Jardin d'Enfants :

Age de votre enfant :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaires Matin : 7h à 13h					
Horaires Après-midi : 13h à 18h30					

Quelle est /ou quelles sont les périodes de l'année où votre/vos enfants ne fréquentera (ont) pas la structure :

- Vacances scolaires : oui non
- Autres : oui non

2) Si votre enfant est scolarisé :

Quels sont le /les jours de la semaine où vous avez réellement besoin d'un mode de garde en période scolaire dans le futur Jardin d'Enfants.

Age de votre enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaires Matin : 7h à 13h					
Horaires Après-midi : 13h à 18h30					

Pendant les vacances scolaires, préciser les périodes où votre enfant sera présent dans la structure :

1^{er} semaine : oui non 2^e semaine : oui non

Si oui, compléter dans la mesure du possible le tableau suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
D'hiver					
Printemps					
Juillet					
Toussaint					

Observations :

.....

.....

.....

.....

Je vous remercie d'avance d'avoir pris quelques minutes pour répondre à ce questionnaire important pour la mise en route de la nouvelle structure.

Patricia Grimal,
Maire-adjointe déléguée à la solidarité
intergénérationnelle.